



De la création mélodique

La mélodie a été longtemps une des formes mystérieuses d'expression de l'esprit humain. Depuis les premiers exemples connus d'expression musicale jusqu'à nos jours la mélodie a été une partie vitale de toute composition musicale, mais les principes de la création mélodique n'ont pas été encore clairement exposés. Les théoriciens ont essayé de donner diverses définitions de la mélodie; même des philosophes sont venus à leur aide; cependant, les principes, qui pourraient nous rendre capables de créer consciemment des mélodies restent toujours enveloppés dans le mystère du charme qui émane de la mélodie elle-même. Les théoriciens, se sentant incapables de dévoiler ce mystère et d'expliquer comment on pourrait arriver à obtenir le charme dans la mélodie avec la même certitude qu'on l'obtient dans la construction des accords, ont proclamé que la capacité de s'exprimer mélodiquement était un don spécial. Il est vrai qu'on trouve souvent des exemples de personnes qui, sans connaissances musicales préalables, sont arrivées à composer des mélodies agréables à l'oreille, et cette circonstance n'a pas été sans ajouter du poids à l'opinion des théoriciens. — Cette explication ne me satisfait nullement. La création mélodique n'est pas un don. Si les principes qui pourraient nous éclairer sur tous les facteurs qui entrent dans la création mélodique n'ont pas encore été expliqués de façon satisfaisante, il ne faut pas conclure qu'il n'y en a point. La mélodie existe; et toute existence a une raison d'être qu'on peut arriver à déceler.

L'étude de la création musicale se limite en général à l'étude de son aspect tonal, d'où l'incapacité de discerner sa cause première. L'harmonie tonale non plus que l'étude de la mélodie, considérée comme création tonale, ne nous la révèlent. L'examen scientifique de la création mélodique ne devient possible que quand nous tenons compte de ces deux puissances qui sont le Rythme et l'Harmonie. Le terme « mélodie » s'applique à une succession de sons agréable à l'oreille. D'après cette simple définition la mélodie a deux aspects d'importance capitale : 1^o L'idée de succession implique le mouvement. 2^o Cette succession est agréable. Ces deux aspects constituent l'ensemble de la musique, c'est-à-dire : Rythme, Harmonie et leurs manifestations sonores. Nous découvrons ainsi que l'élément harmonique et l'élément rythmique font partie de la mélodie. Celle-ci est agréable à l'oreille parce qu'elle est fondamentalement harmonique ; elle est rythmique parce que les sons qui la composent se meuvent d'une façon ordonnée. Si le principe du mouvement réglé était éliminé de la mélodie, il n'y aurait jamais eu un son qui la commence, parce que le son lui-même n'est autre chose que la conséquence d'un mouvement plus subtilement réglé. De même si le sens profond de la subtilité des rapports harmoniques — qui est la cause de l'effet agréable de la mélodie — n'était pas reconnu, la mélodie ne serait rien de moins que le jeu capricieux des sensations. Les éléments rythmique, harmonique et mélodique sont inséparables. Dans chaque mélodie il existe une harmonie occulte ; chaque harmonie cache une mélodie, tandis que l'une et l'autre se déroulent dans l'élément du temps.

Parmi ces trois éléments de la musique, la mélodie est celui qui renferme le plus de charme, parce qu'elle est le seul élément que l'homme puisse créer personnellement. L'homme n'a créé ni la loi harmonique, ni la loi rythmique, lesquelles en réalité ne forment qu'une seule loi. Ces deux phases de la musique font partie d'un principe cosmique. L'homme n'a eu aucunement à intervenir dans la création de ce principe, mais il prend conscience de ces deux éléments et les emploie dans la création de la beauté de toute forme en substance, toujours dans les limites de ses connaissances. La beauté est la conséquence de forces dont elle reste pourtant indépendante, ce qui rend plus difficile la faculté de discerner ses causes premières. La mélodie, ainsi que la

musique dans son ensemble — qui est après tout une forme de mélodie plus vaste — peut être considérée non comme une cause, mais uniquement comme le résultat sonore d'autres forces. Ces forces sont le rythme et l'harmonie. Le rythme est constitué de formes dont les éléments sont la durée des temps et la progression. L'harmonie est l'agent qui assigne à chaque son sa place dans la mélodie aussi bien que dans l'ensemble de la musique. Le rythme fournit les formes et leurs divisions, tandis que l'harmonie dessine l'ornementation sonore de ces formes. La mélodie, considérée comme phénomène sonore, a ses racines dans l'harmonie qui est la génératrice de la gamme, tandis que le rythme est le générateur des mouvements de la gamme en des formes établies par les rapports entre les durées des temps ; il est aussi le générateur des dessins que ces formes présentent. Le lecteur fera ici l'objection que l'harmonie a fait son apparition après la mélodie. Sans doute, l'harmonie « tonale » a succédé à la mélodie, mais la *loi harmonique*, cause de toutes les manifestations de vie, existe depuis l'origine du temps. L'harmonie tonale est le résultat de l'évolution de la gamme vers l'unité harmonique. Notre gamme actuelle, qui marque le chemin que la mélodie doit parcourir, n'est pas une invention humaine. Elle est la première manifestation sonore de la loi harmonique à son état de perfection. La gamme est une manifestation de la conscience humaine, cette conscience qui nous permet de discerner les qualités et l'action de la loi harmonique ainsi que la capacité de les exprimer. Cette conscience d'une unité est la puissance fondamentale de toute création musicale. La conscience musicale développe son activité sur deux plans : le plan de la conscience de la tonalité qui implique un état de conscience de la gamme, et la conscience harmonique. Ces deux plans de la conscience existent en tout être humain. Lorsqu'ils atteignent un haut degré de développement, nous disons que l'individu a du talent musical ; nous disons le contraire lorsqu'ils restent à l'état « dormant ». Toute création musicale a son origine dans l'activité de ces deux plans. Ceux-ci sont par conséquent les deux forces tonales que nous devons nous efforcer de développer jusqu'à ce que notre esprit devienne capable de les comprendre et de les exprimer avec un sens toujours plus profond de leur beauté primitive.

La mélodie, aux âges primitifs, s'est d'abord manifestée dans

la forme de monodies par degrés conjoints. Ces monodies étaient virtuellement des mélodies dans l'enfance et avaient leur origine dans le libre jeu sonore des sensations humaines. L'homme, afin de s'identifier avec la mélodie, employait inconsciemment des sons, il n'avait pas encore appris à se rendre compte de l'unité que ces sons gardaient entre eux. Cette unité, qui établit la cohésion entre les sons, se trouvait enfermée dans ce que j'appellerai « la conscience de la tonalité », laquelle est un don accordé à tout être humain, et un des signes par lesquels on reconnaît la capacité de création consciente. Il n'était point nécessaire pour l'homme de savoir comment créer une mélodie ; il exprimait à l'état pur ce qui existait déjà avant lui. Les monodies préharmoniques étaient tout simplement le résultat de l'activité des sensations communes qui sont l'expression de l'activité élémentaire de l'individualité. L'individualité est un état de conscience dont le centre est pour l'homme le point de départ de ses expressions. Il s'exprime d'abord sans avoir conscience du principe qui est la cause de ses actes, ni de la loi selon laquelle il crée.

La conscience de la tonalité est la résultante tonale de l'union des sensations communes dont la conscience du « moi » — centre de l'individualité — est la note tonique ; tandis que « l'être » — l'ensemble des sensations qui se rapportent au « moi » — constitue le reste de la gamme. Les manifestations les plus élevées de l'esprit humain doivent s'ordonner harmoniquement comme la vie intérieure de l'homme. La gamme est devenue vivante au fur et à mesure que la conscience de la tonalité est devenue elle-même de plus en plus précise par suite de l'évolution de l'homme à travers ses expériences. L'homme primitif avait le sentiment, plutôt que la connaissance, des degrés de la gamme qu'il employait pour construire ses monodies. Ces degrés étaient mis en mouvement par l'activité du rythme dans la sphère de la conscience tonale, qu'on pourrait appeler l'aurore de la conscience harmonique. Ces monodies n'étaient pas le résultat de la pensée ou d'une distribution des sons de la gamme d'après une méthode scientifique ; tout au contraire, elles étaient la conséquence du libre jeu des sensations au long de la gamme, qui, aux âges primitifs, n'était pas si unifiée que notre gamme actuelle. C'est par l'action constante des sensations éprouvées par l'homme dans la satisfaction générale de ses be-

soins et de ses désirs journaliers, que la gamme perfectionnée — fondement de l'harmonie — est devenue une unité parfaite de forme musicale. Les monodies, ou mélodies non harmoniques, consistaient, par conséquent, en le libre usage des degrés de la gamme par mouvements conjoints, avec, de temps en temps, un saut par mouvement disjoint, mais toujours dans la sphère de la conscience tonale.

Dans les limites de cette sphère on constatait un double phénomène : la force d'attraction de la note tonique, et la tendance des autres sons de la gamme à se retendre sur elle. Ces deux phases de la gamme sont des sensations. Aucun son de la gamme n'a en lui-même la puissance de déterminer sa fonction, tonique ou autre. L'activité mentale ne créa pas ces sons ; elle se borna à les reconnaître. Les monodies par degrés conjoints consistent tout simplement dans le mouvement de la note tonique au sein de la gamme, suivi de son retour sur elle-même. Ce processus est identique à l'activité élémentaire de l'individu. Plus encore : c'est un principe cosmique : ce départ d'un point central et ce retour vers lui, c'est le rôle positif et négatif de l'existence. La vie continue son évolution sans l'aide de la pensée. Le besoin d'exister a été l'origine des premières formes d'expression de l'homme. En raison de ses nécessités et de leur satisfaction l'homme s'est vu contraint de s'exprimer. Il a créé ainsi une monodie silencieuse exprimée par des actes. Ces mêmes conditions se retrouvent dans la monodie primitive. Elle est fondée sur la conscience de la tonique, sur son mouvement inévitable dans la gamme et sa résolution par le retour sur elle-même. Seuls ceux qui possèdent une conscience de la tonalité active sont capables de créer une mélodie sans l'aide de la pensée, tandis que ceux dont cette conscience reste à l'état dormant pourraient acquérir cette capacité par l'exercice et trouver dans l'expression musicale le même plaisir que leurs semblables mieux doués.

Il reste à examiner une autre phase du principe rythmique et harmonique qu'on trouve clairement défini dans toute manifestation mélodique. C'est ce que j'appellerai *l'anticipation mentale*. Toute sensation d'activité est en réalité un mouvement vers un point de repos d'importance variable. Une sensation d'activité implique un point dans la région harmonique placé à un moment donné du parcours du temps. Tout son qui se déplace en partant de la tonique a

tendance à se résoudre sur un point déterminé dans le temps et dans l'espace. Ceci ne serait pas possible si la tonique n'était pas anticipée. Cette opération subtile de l'anticipation mentale du temps et de l'espace dans la musique constitue la force réelle qui nous entraîne d'une unité de temps vers une autre par des expériences tonales diverses. Ces deux phases (le mouvement et la substance tonale agissant l'un sur l'autre) marquent le point primordial, où se réalise l'unité de rythme et de l'harmonie et de la mélodie. La tonique est la première expression de la phase harmonique de la loi, tandis que l'anticipation mentale d'une unité de temps comme point de repos est la première expression de la phase rythmique de cette loi. Le libre emploi des sons dans la sphère d'une tonalité, dans les limites des phases harmonique et rythmique, constitue la monodie primitive, première création musicale de l'homme ; la beauté de cette monodie se base sur l'activité élémentaire de la gamme grâce à quoi la gamme est attirée — mais non pas poussée — vers un point fondamental de repos. L'homme, guidé par cette anticipation du temps et de l'espace, a chanté et continue de chanter dans l'ambiance de sa conscience tonale ; il a découvert la première lueur d'une beauté de plus en plus brillante à mesure que s'est accrue la puissance inhérente à sa conscience harmonique. La création mélodique n'est pas un mystère. Elle est la conséquence de l'activité rythmique agissant sur les matériaux sonores dans l'unité de la gamme. Nous pouvons tous — si nous en avons vraiment le désir — acquérir cette conscience des formes du temps et cette autre conscience de l'unité harmonique de la gamme dont nous avons la sensation. La création musicale trouvera, dans la possession de ces diverses phases des causes premières, une base aussi ferme que celle de la parole ; la mélodie n'étant plus considérée comme le résultat des caprices de la fantaisie, la création musicale se trouvera élevée au rang de l'honneur intellectuel.

L'exposé que je viens de faire des principes de la création mélodique peut paraître complexe et légèrement mystique, mais, dans sa démonstration pratique, il est si simple qu'un enfant arriverait à le comprendre et à l'appliquer effectivement.

Traduit par P. de Montolion.

F. SCHLIEDER.